2022	CONTRÔLE DE TVA BNC Tableau obligatoirement transmis si le dossier est assujetti à la TVA	OGBNC 06

Recettes inférieures au seuil de la franchise en base et option pour le régime réel : lettre doption adréssé à l'administration ?	☐ oui

RECETTES

	Base Hors Taxe des recettes (*) figurant sur la déclaration 2035 (1)	Taux de TVA (2)		Montant de la TVA (1) x (2)	Base Hors Taxe des recettes (*) figurant sur la déclaration de TVA	Montant de la TVA figugant sur les déclarations CA3 ou CA12
RECETTES		Exonérées				
		En franchise				
		Taux 1 :	20,00%	0		
		Taux 2 :	10,00%	0		
		Taux 3 :	5,50%	0		
		Taux 4 :	2,10%	0		
		Autres taux 1 :		0		
		Autres taux 2 :		0		
		Acquisition intracommunautaire		0		
		Régularisation en base de TVA				
Total base HT	0	Total TVA afférente aux recettes brutes		(3) 0	0	(4) 0

Il est préconisé que l'ordre d'affichage des taux de TVA dans le tableau soit décroissant

Si la donnée (3) est différente de la donnée (4), justifier l'écart

Montant de la TVA déductible	

Renseignements concernant la TVA déductible sur immobilisation		
Montant des acquisitions d'immobilisations ouvrant droit TVA récupérable	HT	
	TTC	

(*) Si la comptabilité est tenue en TTC, ramener les bases en HT pour compléter le tableau